



**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
RÈGLEMENT N° 1812**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1812 intitulé :

**Règlement autorisant l'acquisition d'un camion autopompe pour le Service de sécurité incendie et le paiement des coûts qui y sont rattachés en décrétant une dépense et un emprunt de 1 160 000 \$ à ces fins**

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 28 juillet 2021.

QUE le règlement a été approuvé le 24 septembre 2021 conformément à la loi pour un emprunt de 1 160 000 \$.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce vingt-huitième (28<sup>e</sup>) jour du mois de septembre deux mille vingt et un (2021).

Jean St-Antoine, avocat  
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)